

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (GIR1 À 4)

Critères : avoir 60 ans ou plus et être en perte d'autonomie. Financement des aides à domicile (aides humaines, portage repas, téléalarme, matériel médical...)

- Dossier à récupérer auprès du CCAS de votre commune
- Dossier à compléter en ligne sur : <https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/formulaire/formulaire-de-demande-daides-lautonomie-domicile-pour-les-personnes-agees>

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES (GIR5 ET 6)

Critères : être à la retraite et avoir quelques difficultés à domicile. Financement des aides à domicile (aides humaines, portage repas, téléalarme, matériel médical...)

Contactez votre Caisse de retraite principale pour connaître les aides existantes dans le cadre du maintien à domicile.

Dossier à récupérer en ligne sur : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/portail-info/home/retraite/formulaires-supports-information/formulaires.html>



NUMÉROS UTILES

- Maison Départementale de l'Autonomie à Grenoble – **04 38 12 48 48** – 15 avenue Doyen Louis Weil 38000 Grenoble
- Maison des aidants « Denise Belot » à Grenoble – **04 76 70 16 28**
- Numéro d'urgence maltraitance envers personne âgée ou en situation de handicap – **3977**
- Allo Maltraitance des personnes âgées (ALMA) Isère – **04 76 84 06 05**
- Maison des familles à Grenoble (Médiation familiale) – **04 38 12 98 50**
- Ligue contre le Cancer Isère – **04 76 47 63 63**
- France Alzheimer Isère – **04 76 43 18 19**
- France Parkinson Isère – <https://www.franceparkinson.fr/>
- Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie (JALMALV) Grenoble – **04 76 51 08 51**



GUIDE DE VOTRE RETOUR À DOMICILE



Vous êtes hospitalisé(e) ou avez un proche hospitalisé au sein du Groupe Hospitalier Mutualiste et **un retour à domicile est envisagé**



Vous pouvez solliciter différents organismes :

- **Mutuelle** (aide-ménagère temporaire)
- **Caisse de retraite complémentaire** : 09 71 09 09 71 - AGIRC ARRCO (aide-ménagère ou préparation des repas temporaire)
- **Assurances diverses** (responsabilité civile, accidents de la vie privée...)

En fonction de votre degré d'autonomie et pour bénéficier d'aides pérennes, vous pouvez également solliciter :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil Départemental
- L'Accompagnement à domicile des personnes âgées de la Caisse de retraite principale

La Mut' de Grenoble n'est pas partie prenante des structures citées dans ce document. Cette liste est à titre indicatif et non exhaustive.



SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

- Préparation des repas, aide aux transferts/déplacements, courses, aide ménagère, aide à la toilette...

Liste des SAAD conventionnés avec le Département :

www.isere.fr

CABINETS INFIRMIERS

- Délivrance de traitement, soins techniques...

Liste des cabinets infirmiers existants :

<https://annuaire.sante.ameli.fr/trouver-un-professionnel-de-sante/infirmier>

SERVICES DES SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Liste des SSIAD existants :

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-soins-infirmiers-domicile/isere-38>

PORTAGE REPAS

- CCAS de votre commune
- Trait'Alpes - 04 76 75 82 42
- L'apporte Bonheur - 04 76 24 41 71

TÉLÉALARME

- Allovie - 04 26 78 25 24
- Téléassistance Sud-Isère - 04 76 29 48 12

Liste des prestataires conventionnés avec le Département :

https://www.isere.fr/mda38/sites/default/files/documents/Liste_Telealarme_Isere.pdf

MATÉRIEL MÉDICAL (BARRES D'APPUI, LIT MÉDICALISÉ, SIÈGE DE DOUCHE...)

- Pharmacie de votre secteur
- Fil Médical - 04 76 86 41 17
- Carré Médical - 04 38 21 09 09

STRUCTURE D'HÉBERGEMENT (EHPAD, RÉSIDENCE AUTONOMIE...)

Faire une demande :

<https://www.viatrajectoire.fr>

Etre aidé dans la recherche de structure gratuitement :

- Ascelliance - 04 72 69 89 09
- Cap Retraite - 01 86 65 82 00